

Chaque fois qu'il est question de la Révolution de 1789, c'est l'usage, presque un rituel, de se demander, avec une moue perplexe, par où commencer. Relire intégralement Michelet, Tocqueville, Thiers, Guizot, Soboul, Mathiez, Furet, Tulard et Vovelle, pour ne citer que ceux-là? Possible mais fastidieux. Y a-t-il beaucoup d'événements qui en soient encore à chercher une cause pour désigner son déclenchement et ses terribles conséquences? Monarchie absolue, despotisme, philosophie des Lumières, quête de la liberté: l'énoncé de ces dénominations est, parmi d'autres, un des signes révélateurs de la difficulté. Peut-être parce qu'aucune discipline ne fait, autant que celle-ci, appel à d'autres disciplines, l'histoire tend parfois à être récupérée par ses auxiliaires - géographie, sociologie, économie, politique - dont chacune croit pouvoir se substituer à elle.

Le danger auquel tout narrateur d'un récit historique est confronté, c'est d'inféoder les faits à une idéologie. Michelet disait: « *Je n'ai point de Parti ... Pourquoi? Parce que dans l'histoire, j'ai vu l'histoire, rien de plus.* » Le précepte de l'illustre historien était la meilleure garantie possible contre toute tentative de manipulation. C'est dans cet état d'esprit, et avec beaucoup d'humilité, que je me suis donc lancé dans cette aventure, au sens propre du terme, car l'invariant universel de la Grande Révolution donne l'impression d'escalader l'Himalaya! Combien de fois me suis-je d'ailleurs imaginé dans un sous-sol rocheux, où Clio fait la sourde oreille, ou bien en surplomb sur un abîme, le moindre faux pas pouvant être fatal... Bref, en toute sympathie intellectuelle, je devais butiner l'histoire en équilibre sur les faits, pour le profit de tous et dans le but d'organiser les images et les symboles de la Révolution. A partir d'un texte, les images-mouvements créées par la scénographie deviendraient images-perceptions, images-action, images-émotion.

Ce texte ne constitue ni un plaidoyer, ni un réquisitoire; il s'efforce, simplement, de restituer une ambiance et de rappeler des faits indiscutables, tant au plan national qu'à Marseille. On ne dira jamais assez le rôle majeur joué par la cité phocéenne.

Ville rebelle, farouchement indépendante, elle était en pré-Révolution bien avant 1789, cocotte-minute prête à exploser.

Ses habitants s'insurgeaient contre une fiscalité inique (impôt sur le pain, le vin, la viande) et entraient en dissidence. Bientôt la structure politique allait changer: aux élections de 1790, un « *bourgeois* », le négociant Etienne Martin dit « *Le Juste* », s'installait à l'hôtel de ville, son prédécesseur, le marquis de Gaillard ayant pris la fuite ...

Si l'épopée de ses Fédérés marchant sur Paris en entonnant l'hymne fameux est connu, on sait moins l'importance de la pétition du 27 juin 1792, adressée à l'Assemblée, avec cette recommandation: QUE LE POUVOIR EXECUTIF SOIT NOMME ET RENOUVELE PAR LE PEUPLE. C'était l'idée même de la République. Marseille a été la première à la formuler.

« *C'est du Club de la rue Thubaneau que la République est sortie* », écrit l'historien Raoul Busquet.

Il faut aussi parler d'un autre historien, Charles Lourde, originaire de Mazamet, trop méconnu de nos contemporains.

Son œuvre majeure: « *La Révolution à Marseille et en Provence* », écrite entre 1838 et 1840, s'appuie sur les témoignages des patriotes ayant directement participé aux événements; elle apporte des enseignements si divers, trouve des correspondances si nettes et résonne si juste, qu'on la conseillerait à tous ceux qui sont passionnés par le sujet. L'originalité de Lourde est d'appréhender la réalité sociale avec son sens aigu de l'humain. Si sa manière de voir est foncièrement patriotique, il est tenace dans l'investigation et honnête dans la relation. Nous avons, grâce à lui, le portrait d'une cité en sédition. Son récit élève l'anecdote au niveau du fait historique.

C'est un formidable documentaire sociologique et politique sur la vie des Marseillais et, par

extension, des Provençaux, dans le derniers tiers du XVIIIe siècle.

Comment ne pas mentionner aussi l'apport de Georges Guibal ? Sa biographie de Mirabeau est indispensable à la connaissance du grand tribun, que nous suivons, pas à pas, livre honnête, bien arrimé à une documentation sérieuse.

Et puis, pour que ça démarre, il faut écrire. Soudain, un décor surgit. Marseille est là, avec son Vieux-Port, ses ruelles colorées, ville de 120 000 habitants (avec son terroir), en pleine mutation. Sur la colline, le fort de la Garde, et de part et d'autre de l'antique calanque du Lacydon, les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas. Le port voit entrer 800 navires chaque année. La vie culturelle est florissante: Grand Théâtre, Académie de Musique, Académie des Arts, des Sciences et des lettres, Observatoire royal de la Marine, Hôtel des Monnaies, etc. Ville prospère? Oui, pour la minorité de commerçants, de négociants, et de rentiers. le peuple, lui, vit pauvrement.

Dans leur cahier de doléances, des artistes mettront l'accent sur le terrible contraste: Marseille est « *la cité où l'ouvrier est le plus malheureux* », écrivent-ils.

L'hiver de 1789 est effroyable. Froid, faim, désespoir. La vie est chère; la colère commence à monter contre les abus, les privilèges et la corruption. Fini le temps de la docilité. On ne courbe plus l'échine. Outre l'égalité sociale, on réclame maintenant l'égalité politique.

A partir du 23 mars 1789, le volcan marseillais s'éveille ... Mirabeau, Barbaroux, Ricord et Micoulin entrent en scène: la Révolution est en marche.

Gabriel Chakra

UNE ARMÉE MAL PRÉPARÉE

Robespierre est sceptique. Il craint une issue désastreuse de cette guerre. «*Il montrait l'armée sans officiers ou avec des officiers aristocrates, les régiments incomplets, les gardes nationales sans armes et sans équipements, les places sans munitions.*

Il prévoyait qu'en cas de guerre victorieuse, la liberté risquerait de tomber sous les coups des généraux ambitieux. Il annonçait César », écrit Albert Mathiez.⁷⁴

Les faits lui donnent doublement raison. D'abord, la France n'a pas à se battre contre la seule Autriche. Dans les capitales européennes, la phrase de Merlin de Thionville qui déclarait au moment de voter qu'il « *faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux nations* », a mis tous les souverains en état d'alerte. Signataire du traité du 7 février, Berlin honore son engagement et appuie les Autrichiens.

Ensuite, sur le terrain les opérations sont un peu foireuses. Mal préparées, nos soldats n'ont pas beaucoup de matériels. En plus, pour cause d'émigration, l'année française a perdu près de 6 000 officiers sur 10 000 environ. Et n'oublions pas les casernes : vidées de leurs stocks de fusils, de munitions et de couvertures. Enfin, la manufacture de Charleville qui fabriquait 25000 fusils en 1788 en produit moins du quart.

Les effectifs se composent de 150 000 hommes, 30 000 cavaliers, 10 000 artilleurs et quelques milliers de jeunes gens. Dans une lettre qu'il adresse à Brissot, un adjudant-général déplore le manque de tentes, de bidons, de canons et de munitions et se plaint du « *soldat (qui est) défiant, mutin et mal discipliné* »⁷⁵.

Donc, Narbonne mentait devant l'Assemblée : notre armée n'était pas prête. Oui, elle n'est pas prête et les généraux Lafayette, Rochambeau et Lückner, commandants des trois armées déployées sur les frontières belges et allemandes sur ordre de Dumouriez, ne sont guère rassurés. Pourtant, les Autrichiens sont en infériorité numérique : face à nos soldats, ils n'alignent que 35 000 hommes en Belgique et 6 000 du côté de Fribourg-en-Brigau, tandis que les Prussiens se préparent.

Le plan consiste à envahir les Pays-Bas (possession autrichienne) avant que l'ennemi ne soit opérationnel. Sur une carte d'état-major, on imagine trois flèches figurant autant de colonnes. En théorie, c'est efficace. Sur le terrain, c'est une autre affaire. La flèche de gauche, partant de Dunkerque, pousse jusqu'à Furnes sans entrer dans la ville et rebrousse chemin.

Partie de Lille le 28 avril, la colonne du centre, avant-garde de Rochambeau et dont l'objectif est de prendre Tournai, est précédée par deux régiments de cavalerie. Mais à la vue des Hulans, qui leur inspirent une frayeur irrationnelle, les soldats français détalent, et le commandant Dillon qui tente de les retenir est massacré.

Cette débandade aurait eu de graves conséquences si les Autrichiens, occupés à consolider leur base, les avaient poursuivis malgré le bataillon des volontaires parisiens qui avait protégé la retraite des fuyards. Le même jour, la colonne principale, celle de Biron, s'empare du Quiévrain, mais se replie elle aussi, Lafayette ni les Belges ne venant la soutenir.

et Dillon de traîtres, et désigne les vrais coupables: les généraux et tous ceux qui, aristocrates et hommes d'Eglise, constituent le «*comité autrichien*» qu'inspire Marie-Antoinette, laquelle est accusée d'avoir transmis le plan d'attaque à l'ennemi. Dans ce contexte, Robespierre qui impressionne déjà tant son monde, assure qu'il «*ne se repose que sur le peuple, sur le peuple seul* ». Critiqué, harcelé, le ministre de la guerre De Grave démissionne, et Servan lui succède. Le malaise est si profond dans l'armée que des officiers désertent et que trois régiments de cavalerie - les Hussards de Saxe et de Bercheny et le Royal Allemand - passent à l'ennemi, entre le 6 et le 12 mai.

Mais en toute chose, point trop n'en faut. Pour garder le pouvoir les Girondins ont tout intérêt à rétablir le moral de l'armée. Ainsi, tout en assurant les officiers supérieurs de leur confiance, ils attaquent Robespierre et ses amis qualifiés d'anarchistes. Prudent, Lafayette s'éloigne des Girondins qu'il voyait avec sympathie. Sous prétexte que Dumouriez ne l'a pas consulté avant

d'appeler Servan au ministère, il rejoint les frères Lameth, Charles et Alexandre, à qui il confie des commandements dans son armée. Il n'a plus confiance en ces Jacobins dont la prétention à se poser en démocrates l'irrite au plus haut point.

Veut-il, dès cet instant, retourner contre eux la force des armes? L'entrevue qu'il a le 12 mai, à Givet, avec Adrien Duport, un fidèle des Lameth, est pour les historiens une preuve indéniable. Albert Mathiez écrit que Lafayette « envoya à Bruxelles auprès de l'ambassadeur autrichien, Mercy-Argenteau, un émissaire, l'ex-jésuite Lambinet, pour lui déclarer que, d'accord avec les autres généraux, il était prêt à marcher sur Paris avec ses troupes pour disperser les Jacobins, rappeler les princes et les émigrés, supprimer la Garde nationale, établir une seconde chambre. il sollicitait auparavant une suspension d'armes et une déclaration de neutralité de la part de l'Empereur. Mercy-Argenteau, qui partageait les préventions de la reine contre le général, crut que ses propositions cachaient un piège.

Il le renvoya s'adresser à la Cour de Vienne. »⁷⁶

La rupture avec les Girondins est consommée le 18 mai, quand ces derniers sont convaincus que le dessein du général est d'établir la dictature. Ne pouvant obtenir sa révocation du Roi, c'est sur le monarque qu'ils se déchaînent. Le 27 mai, ils font voter un nouveau décret contre les prêtres réfractaires, décret se substituant à celui que Louis XVI avait frappé de son veto en décembre.

Tout prêtre insermenté sera expulsé du territoire s'il est dénoncé par vingt citoyens actifs, sauf si les directoires de son département et de son district s'y opposent.

Le 28 mai, le Roi est nu. Il n'a plus de protection: 6000 hommes sont licenciés de sa garde personnelle. Chaque mesure retire au souverain un peu de son autorité. Le 8 juin, Servan, sans informer le monarque, fait prendre par l'Assemblée le décret de la formation, au Champ de Mars, d'un camp de 20 000 gardes nationaux des départements, connus pour être particulièrement dévoués à la Constitution. Blessé dans son amour-propre, Rochambeau démissionne. Ce revers tourneboule l'Assemblée.

Officiellement, il s'agit de protéger Paris en cas d'attaque, mais la vraie raison est la crainte d'un coup d'Etat. Louis XVI se rebiffe: le 11 juin, il oppose son veto à ce décret. Il est défié le 2 juillet : les Girondins font adopter un nouveau décret autorisant les gardes nationaux des départements à rallier Paris pour la fête de la Fédération du 14 juillet, d'où le nom de fédérés donné à ces hommes. Mais le Roi émet encore son veto et renvoie les ministres Servan, Clavière et Roland qui ont refusé de contresigner le double veto et auxquels succèdent des Feuillants. Dumouriez remplace Servan au ministère de la Guerre, tout en assurant le commandement de l'armée.

LES MARSEILLAIS DÉFENSEURS DE LA CONSTITUTION

L'obstruction royale est vivement dénoncée à Marseille où le Conseil général de la commune envoie à l'Assemblée nationale une adresse au ton comminatoire:

*« Législateurs, le roi des Français, pour achever de perdre sûrement la nation, vient de lui enlever trois ministres qui voulaient la sauver. Mais quoi ! Cette nation qui a juré d'être libre, se laisserait-elle enlever tous ses moyens de défense! Non, législateurs; elle est déterminée à périr ou à vaincre. Son roi lui déclare la guerre au-dedans, tandis que par de lâches intrigues, il la force à la porter au dehors. Qu'il cesse donc de se dire l'ami de la Constitution, qu'il déchire et qu'il brûle d'anéantir. Les amis de cette Constitution ont juré de la défendre ; ils ne seraient que des infâmes si, à leur tour, ils ne déclaraient la guerre à quiconque, après l'avoir jurée comme eux, à l'audace de s'élever contre elle. La nation l'a juré: elle est donc forcée par son serment à défendre sa liberté, son indépendance et ses droits. Elle ne peut plus reconnaître pour ses représentants que ceux qu'elle a nommés. Vous êtes les nôtres, législateurs; nous vous avons donné notre confiance ; elle est notre propriété et la vôtre ; nous la défendrons par tous les moyens que la nature à accordés à nos droit. Les ministres renvoyés partageaient cette confiance avec vous ; la nation entière s'élève pour demander qu'ils soient réintégrés à l'instant ».*⁷⁷

Ces faits sont symptomatiques de la psychologie jacobine. Ce n'est pas seulement à la soumission

des adversaires qu'ils tendent, ils visent autant à isoler le Roi, à briser le symbole qu'il représente, à le faire trébucher. Néanmoins, il n'a pas ratifié les décrets. D'une telle audace, nul ne le croyait capable. Par dérision, les patriotes et les démocrates ne l'appellent plus que « *Monsieur Veto* ». Chez les Roland où l'on a la rancune tenace, déjà s'organise la résistance.

La politique ira donc avec l'exaltation révolutionnaire. Pour dresser le peuple contre les suppôts du Régime, rien de tel qu'une « *journée* », une belle émeute. Les meneurs des faubourgs comme le brasseur Santerre, le boucher Legendre et les aventuriers Rotondo et Fournier l'Américain ont le savoir-faire. La date de ce grand mouvement est fixée au 20 juin. D'ici là, ils auront réactivé les sections ;

LES MARSEILLAIS DÉFENSEURS DE LA CONSTITUTION (suite)

à la Mairie, Pétion prend des dispositions pour armer les faubourgs. Les Montagnards ? Ils s'abstiennent. Robespierre l'a dit et le répète : ils ne participeront qu'à l'action qui abattra définitivement la royauté.

Dans ce contexte pollué par l'esprit de suspicion, toute proximité avec le Roi est périlleuse. Dumouriez, peu soucieux de se compromettre avec les Feuillants, va l'apprendre à ses dépens. Le 13 juin, alors qu'il présente un rapport assez sombre sur la situation militaire, il est abreuvé d'injures. L'Assemblée veut sa perte, elle nomme une commission d'enquête sur la gestion financière du ministère de la Guerre, une façon de vérifier ses déclarations. Quelques jours plus tard, aiguillonné par l'angoisse d'être accusé devant la Haute-Cour, il démissionne et rejoint l'Armée du Nord. S'opère alors un remaniement ministériel. Les nouveaux venus sont de sensibilité lamethistes ou fayettistes : Chambonas aux Affaires étrangères, Lajard à la Guerre, Terrier de Monciel à l'Intérieur, Beaulieu aux Finances.

Le Roi pense-t-il à légitimer son pouvoir en s'appuyant sur le programme de Duport et de Lafayette, dont la finalité est de rénover la vie politique nationale? La marche qu'il décide de suivre, c'est encore Albert Mathiez qui nous l'explique: « *Le bruit courut, dès le 16 juin, que le nouveau ministre (Lajard) allait suspendre les hostilités et, quelques jours plus tard, on précisa que le Roi profiterait de la Fédération du 14 juillet pour réclamer une amnistie pleine et entière en faveur des émigrés. Duport, dans son journal l'« Indicateur », subventionné par la liste civile, conseilla au Roi de dissoudre l'Assemblée et de s'emparer de la dictature. Lafayette, dès le 16 juin, de son camp de Maubeuge, envoyait au Roi et à l'Assemblée une diatribe violente contre les clubs, contre les ministres renvoyés et contre Dumouriez (...). Mais les Girondins, qui avaient fait traduire De Lessart à Orléans pour un crime beaucoup moins grave, n'osèrent pas engager contre le général factieux qui avait été leur complice la procédure de mise en accusation. Leur riposte fut la manifestation populaire du 20 juin, jour anniversaire du serment du Jeu de Paume et de la fuite du Roi à Varennes.* »⁷⁸

LOUIS XVI COIFFE LE BONNET ROUGE

20 juin. De 5 à 10 heures du matin, les manifestants s'assemblent aux faubourgs Saint Antoine et Saint Marcel, puis les deux cortèges gagnent la Rive droite d'où ils se dirigent vers le Manège, siège de l'Assemblée. Ni Pétion, le maire, ni Manuel, le procureur syndic de la Commune ne sont là: ils n'apparaîtront que plus tard. Le brasseur Santerre est à la tête de cette foule composée « *de gardes nationaux en uniforme, des forts de la Halle, des charbonniers, des rôdeurs, des soldats chassés de leurs régiments, des hommes à piques: en tout 8 à 10 000 personnes qui excitent les uns les autres par des cris, des menaces et des injures à « Monsieur Veto* ». ⁷⁹ Avant midi, une délégation est reçue à l'Assemblée afin de déposer « *les pétitions relatives aux circonstances* », mais l'on ne s'y attarde pas.

Sur la place du Carrousel, la foule commence à gronder. Elle gronde tant qu'elle s'impatiente. Deux heures ... trois heures à attendre mettent les nerfs à vif. Les mots d'ordre fusent. Paris

s'élève contre le renvoi des ministres patriotes, contre les généraux, contre le Roi qui doit approuver les décrets.

« *A bas Monsieur Veto!* » scande-t-on. Le château est gardé certes, mais les troupes sont si passives qu'elles sont naturellement débordées: cour et vestibules sont envahis. Louis XVI est dans ses appartements, c'est-à-dire en danger si les portes venaient à céder sous la pression. Par un passage intérieur, il gagne une pièce où ses officiers et quelques soldats l'entraînent dans l'embrasement d'une fenêtre, et avancent une table, sorte de barrière symbolique entre lui et la foule. Celle-ci ne tarde pas à s'y engouffrer en faisant voler la porte en éclats.

A partir de là, les récits divergent. La plupart des historiens soulignent que le Roi a bu un verre de vin rouge à la santé de la nation et qu'il s'est coiffé du bonnet rouge, ce qui induit l'idée du geste spontané. Quelques-uns contestent cette version: « *C'est le municipal Mouchet qui l'en coiffe* », écrit Gaxotte.⁸⁰ Tous lui reconnaissent cependant courage et dignité. « *Il refusa catégoriquement de donner sa sanction et de rappeler les ministres qui n'avaient plus sa confiance* »⁸¹ A Pétion, qui ne lui rend visite qu'en fin de manifestation et qui s'enquiert de son état, il lâche un ironique: « *C'est étonnant, il y a deux heures que cela dure.* »

A l'évidence, la manifestation est un échec. Echec surtout pour Roland, le ministre renvoyé, et pour ses amis jacobins.

Le sang-froid dont a fait preuve le Roi impressionne. Soixante-quinze départements envoient des protestations à Paris. Les Feuillants, qui détiennent le pouvoir au directoire du département de Paris, suspendent Pétion et Manuel. En province, le sentiment royaliste renaît comme par enchantement.

En Ardèche, le comte Du Saillant dirige une bande de 2 000 royalistes qui sillonnent la région; sans doute est-il trop ambitieux pour ne pas songer à structurer les forces contrerévolutionnaires en poussant jusque dans la Vallée du Rhône.

Il lui suffit alors de rallier les royalistes d'Arles pour menacer Marseille.

L'APPEL DE BARBAROUX

Marseille est à la pointe de la Révolution. Elle n'oublie pas qu'Athènes lui a enseigné la démocratie et Rome les principes du droit.

Ces dernières années, elle s'est forgée une conception de la société fondée sur une triade de valeurs - liberté, égalité, fraternité -, et une méthode pour y parvenir: la lutte politique. Abnégation, dévouement à la cause populaire, esprit de sacrifice. A Paris, Charles Barbaroux et ses amis mettent tout en œuvre pour que la France proclame à la face du monde l'avènement d'une ère nouvelle.

Que les choses tournent mal, et Barbaroux, on lui prête cette intention, reviendra dans le Midi pour y créer une république. « *Car de toutes parts le péril nous pressait, écrit-il, de toutes parts la contre-révolution s'avancait. Dans ces affreuses circonstances, nous tournions le regard vers le Midi; nous y cherchions un point de résistance* ». ⁸²

Le problème qui se pose est simple, mais d'une gravité tragique: la société civile peut-elle imposer sa volonté à la Cour et à ses alliés sans recourir à la force et aux déchaînements de la violence? Tant d'émeutes sanglantes témoignent du contraire, d'autant que le pouvoir use toujours de ses vieilles menaces. Dans ces conditions, le peuple pendra lui-même la tête du mouvement.

L'ensemble des citoyens est appelé à la défense commune.

Après avoir suggéré à Mourraillé d'approvisionner Marseille en grains, Barbaroux lui adresse le 20 juin un message urgent: « *Envoyez à Paris six cents hommes qui sachent mourir* ». L'ennemi est aux frontières. Légitimement inquiète des revers de nos troupes sur le front de l'Est, l'Assemblée avait demandé le 8 juin que, dans toutes les villes, soient formés des bataillons de fédérés.

C'est cet appel que Barbaroux transmet au maire de Marseille en une formule lapidaire. Aussitôt

le Conseil général de la commune délibère l'envoi de ce bataillon.

Le péril commun rassemble. Les patriotes républicains sentent à la fois le besoin de se définir et de se battre. Encore faut-il agir vite, empêcher l'autorité royale de se dresser pour barrer le chemin, éventualité toujours possible. Barbaroux le sait, qui réitère sa demande à Mourraille le 21 juin. Il lui dit en substance que « *pour effrayer le pouvoir exécutif, le moyen le plus court est d'exécuter spontanément le décret sur la formation d'un camp de gardes nationales auprès de Paris, en portant le nombre de ces citoyens soldats beaucoup plus haut qu'il n'est indiqué par le même décret. Marseille pourrait fournir six cents hommes* ». La démarche du député extraordinaire de Marseille auprès de l'Assemblée nationale reflète la position du Club de la rue Thubaneau qui, il y a seulement une semaine, dans une adresse à la représentation nationale, prônait une loi autorisant « *le patriotisme français à marcher avec des forces plus imposantes que celles nouvellement décrétées, vers la capitale et les frontières* ».

Cependant, pour être efficace, les villes voisines les unes des autres doivent unifier leurs moyens. Si l'on veut « *effrayer le pouvoir exécutif* », il faut que les Languedociens coordonnent leur départ avec les Provençaux, d'où la venue à Marseille des délégués de Toulon, de Saint-Maximin et de Montpellier.

Les Héraultais sont représentés par Henri Goguet et François Mireur, futur général de l'armée de Bonaparte en Egypte, où il perdra la vie en 1798, à l'âge de 28 ans, « *égorgé comme un mouton sous la lame d'un cimeterre* ». ⁸³

Originaire d'Escragnolles près de Grasse, encore étudiant à la faculté de médecine, Mireur apparaît comme une figure représentative de ces jeunes engagés dans la Révolution. Il a 22 ans à peine, et déjà bon orateur. On s'en aperçoit le soir même de son arrivée.

Au Club de la rue Thubaneau, il prononce un discours qui rallume la flamme:

« *Frères et amis, le roi a refusé de sanctionner le décret proclamant la levée de 20 000 volontaires sous Paris contre l'envahisseur; il faut que le peuple le sanctionne; et que les 20 000 hommes se hâtent de voler à Paris et (de) crier à gorges déployées à Louis XVI: « Le peuple veut la Constitution; il se passera quand il voudra des rois, mais il ne peut se passer de charte constitutionnelle; il la préfère à tous les rois de l'univers» (et de) dire à l'Assemblée nationale: « Législateurs, des aristocrates et des intrigants inondent la capitale; partez, et tous nos bras, mariés avec ceux de tous les Jacobins de Paris, se lèvent pour les exterminer* ».

UN BANQUET PATRIOTIQUE

Le lendemain, comme touché par la grâce, François Mireur témoigne encore de son étonnante capacité à soulever les ardeurs, associant son nom au chant composé par Rouget de Lisle à Strasbourg. Cette fois, la scène a lieu chez le traiteur Honoré David, au 11 rue Thubaneau, où la garde nationale marseillaise offre un banquet patriotique aux Montpelliérains. La salle n'étant pas très spacieuse, les agapes se déroulent dans la cour intérieure où se retrouvent quatre-vingt convives, pour la plupart membres du Club et jeunes volontaires du futur bataillon.

Historiens et chroniqueurs ont essayé de recréer l'ambiance de ce banquet. On ne saurait l'évoquer en effet sans imaginer une journée radieuse. L'été est là, on le sent à mille signes. Le ciel est cuivré de lumière et, sous les ombrages, la nature respire un tiède apaisement. Une appétissante odeur de viande grillée insuffle l'envie de passer à table. Du reste, Maillet Cadet, le président du Club, invite chacun à prendre place. Que le pain semble bon, et quelle délicieuse grillade passée au feu des sarments entreposés dans un coin de la cour! Il y a de la salade, des victuailles, des fruits ... Quand on sert le rosé frais du Var, les visages rayonnent de bonheur, et le soleil lui-même se met de la partie, tandis qu'un serveur, dans le brouhaha des conversations, s'assure que les verres sont toujours pleins.

Par leur origine, leur formation, leur engagement, plus rien ne relie ces hommes au passé. Ils sont tous conscients d'être l'expression d'une nouvelle société, une France laïque et républicaine. Deux

journalistes sont là, Alexandre Ricord et Pierre Micoulin, familiers des débats du Club. Les conversations tournent autour de la conduite de l'armée française.

Prussiens et Autrichiens sont aux frontières, prêts à fondre sur Paris. Devant un si évident péril, force est de se dresser contre l'orgueilleuse coalition des rois. La foi révolutionnaire prend un visage militaire.

On peut arrêter là le tableau. Mais au dessert, soudain les bruits s'estompent. François Mireur se lève; à cet instant, l'on se dit qu'il va exprimer les aspirations qu'il porte en lui, comme il l'a fait si brillamment hier soir. Or, le voici qui entonne un chant, « *d'une voix forte et sonore* », comme une vérité à propager, une œuvre de salut public à accomplir.

« *Allons enfants de la patrie ...* »

L'élan qui le porte exalte l'audace.

Une intense émotion étreint les convives. L'auditoire s'absorbe en lui. Chacun perçoit que les paroles de ce chant « *habillent* » ses pensées. Des paroles qui répondent admirablement à la ferveur révolutionnaire des Marseillais.

« *Le jour de gloire est arrivé,*

« *Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé ...*

Chaque vers est lié à l'action, et le mouvement est magnifique par son ampleur, sa puissance,

« *Entendez-vous, dans les campagnes,*

« *Mugir ces féroces soldats ...*

En Mireur les mots trouvent un écho, une sorte de résonance magnétique, mais ils pénètrent aussi les cœurs de ceux qui l'écoutent. Ce chant mêle étroitement la Révolution à la Nation.

« *Aux armes, citoyens,*

« *Formez vos bataillons ...*

« *Marchons, marchons!*

Une âme qui ne vit pas à l'unisson ne peut vivre avec les autres. Pierre Micoulin est ému aux larmes. A ses côtés, Alexandre Ricord dit qu'il a la chair de poule ... Ce frisson qui parcourt l'assemblée se lit sur tous les visages.

« *Qu'un sang impur*

« *Abreuve nos sillons* »

Une formidable ovation salue Mireur. L'union sacrée ne doit pas avoir de plus chaude adhésion que la sienne. Voilà de quoi galvaniser les énergies! A peine s'est-il assis qu'il répond à la curiosité de ses compagnons. D'où tient-il ce chant, qui l'a composé?

Il indique qu'il a été composé à Strasbourg par le capitaine Rouget de Lisle, à la demande du maire, le baron de Dietrich.

Micoulin et Ricord le publient le lendemain dans le *Journal des départements méridionaux*, sans lui consacrer un commentaire.

On ne saura donc jamais comment de Strasbourg, le texte est parvenu dans l'Hérault. Par colportage? C'est l'hypothèse la plus communément admise. A moins que ce ne soit par le truchement de sociétés patriotiques, ou par le baron de Dietrich lui-même qui aurait des attaches à Montpellier. Une chose est sûre: le 17 juin, lors d'un concert public, François Mireur l'avait entendu à Montpellier. Enthousiasmé par le rythme entraînant, il s'était exercé à en retenir paroles et musique.

Persuadé que ce chant est parfaitement adapté au contexte politique et social, Micoulin le fait imprimer à ses frais, sur une feuille séparée dont il distribuera un exemplaire à chaque volontaire. Parallèlement à cette initiative, un « *Avis de la Municipalité aux Citoyens qui voudront marcher au secours de la Patrie* » est en cours d'impression. Affiché le 24 juin, il définit les conditions d'enrôlement.

Le volontaire doit justifier d'un service personnel dans la Garde nationale de sa commune ou de son canton, service dûment attesté par un certificat de civisme. Les 25 et 26 juin, les commissaires du Conseil général de la commune voient affluer une foule de candidats, éliminent

tous ceux qui ne répondent pas aux critères, ne retenant pour composer le détachement de cinq cents hommes que des citoyens « connus par leur civisme, leur probité et leur dévouement à la Patrie ».

MARSEILLE ADOPTE LA REPUBLIQUE

Le 27 juin, le Conseil général de la commune adresse une pétition à l'Assemblée. Pour la première fois en France, le principe de la royauté est récusé. « *La raison éternelle, peut-on y lire, avait démontré que les lois relatives à la royauté ... contrarient les droits de l'homme. Une triste expérience a montré à quel point la royauté était contraire aux principes de l'égalité et de la souveraineté nationale. Nos souffrances et nos dangers viennent de ce roi inviolable et héréditaire. Avouez, Législateurs, que nos Constituants n'ont rien constitué ... Que le pouvoir exécutif soit nommé et renouvelé par le peuple ... et bientôt tout sera rétabli !* »

Cette décision a été inspirée par le Club de la rue Thubaneau. Elle est si audacieuse qu'on peut affirmer, à la suite des historiens Aulard et Busquet, que la République en est sortie! Marseille défraie encore la chronique? Nul ne s'y trompe: l'idée rousseauiste de la « *volonté générale* » est dans le patrimoine génétique de la ville. Depuis 1787, ne professe-telle pas que l'égalité des droits met davantage en relief l'inégalité des conditions? Robespierre lui-même avait reconnu en 1791 la spécificité du républicanisme marseillais, élogieux sur son « *attachement inaltérable à la Constitution et à la liberté* ». Tout ce que Marseille entreprend par la suite est conforme à cette posture. Ce que les Latins appellent la *res publica*, c'est ce principe auquel elle ne déroge jamais, où l'on n'impose pas ce qu'une minorité prescrit, mais ce que réclame la majorité.

Le temps réclamant des résolutions rapides, la formation du bataillon ne traîne pas.

En moins d'une semaine, près d'un demi millier de citoyens sont sélectionnés (parmi les douze mille de la garde nationale) pour composer ce petit corps d'armée. Le 28, en l'église Saint Dominique (actuellement Saint-Cannat), les Fédérés sont répartis en huit compagnies et constituent leur état-major. François Moisson, 47 ans, originaire de Salon, fort de l'expérience acquise lors des expéditions d'Arles et d'Avignon, est nommé commandant en chef.

Son second est un militaire de carrière, Pierre Garnier, 36 ans, connu pour avoir dirigé le commando qui s'est emparé du fort de la Garde en 1790. Honoré Jauffret est adjudant major, Pierre-Paul Tardieu quartier maître, Jacques Pellegrin porte-drapeau.

Tenace, et ne laissant paraître ni crainte ni faiblesse, Mourraille veille personnellement aux préparatifs du départ de ce détachement que lui a demandé Barbaroux. Le 29 juin, passant outre au veto royal, il informe son représentant à Paris de l'imminence de la marche sur Paris. Malgré son caractère illégal, l'expédition aura bien lieu. Le déplacement se faisant à pied, le maire de Marseille sollicite aux villes de passage « *l'asile et l'hospitalité* », justifiant sa décision en ces termes: « *Cinq cents Marseillais bien pourvus de patriotisme, de force, de courage, d'armes, de bagages et munitions partiront pour la capitale; ils formeront une brûlante étincelle de ce feu qui enflamme le cœur des patriotes. Alimentez ce feu, frères et amis; joignez vos armes et votre courage à celui des Phocéens; que l'aristocratie et le despotisme tremblent, que les modérés se cachent ; il n'est plus temps d'écouter leur langage: c'est la patrie qui parle seule; elle vous demande la liberté ou la mort ...* »

Mourraille aurait pu mentionner la ferveur populaire que suscite le départ de ces volontaires, lesquels en possession du texte que leur a remis Micoulin reprennent en chœur le refrain du chant de guerre dont ils connaissent maintenant les paroles :

« *Aux armes, citoyens,*

« *Formez vos bataillons*

« *Marchons, marchons ...* »

Ce même jour, tout Marseille est dans un état d'exaltation joyeuse. Les autorités ont en effet décidé de conférer la plus grande solennité à l'événement. Des centaines d'hommes et de femmes

se pressent sur le Cours où, devant l'autel de la Patrie est planté l'arbre de la liberté. On ne peut s'empêcher de penser qu'il y a seulement trois ou quatre ans, pour tous ces gens dont le nombre augmente au fil des minutes, c'était encore la peur, la résignation. Aujourd'hui, l'esprit libéré, ils assistent à une spectaculaire cérémonie: défilé des gardes nationaux portant haut et fier le drapeau tricolore, musique militaire jouant le « *Ça ira* », présence des corps constitués qui témoignent de l'ordre nouveau. Le soir, avec la même joie, beaucoup entreront dans des farandoles endiablées. Et demain, au Grand Théâtre on jouera Guillaume Tell à guichets fermés ... A voir Marseille s'agiter ainsi, Paris s'inquiète. Aux Tuileries comme dans la plupart des ministères, on se méfie de ces Marseillais coutumiers de désordres et foncièrement hostiles au Roi.

« ALLEZ FAIRE PALIR LE TYRAN ... »

Lundi 2 juillet. La foule des grands jours s'est massée sur le petit Cours, entendez le cours Saint-Louis. Il est 7 heures du soir, et le soleil est encore haut dans un ciel si bleu qu'il en devient opalin. Par familles entières, on est venu assister au départ du bataillon. Le bataillon est là, autour de l'arbre de la liberté qui vient d'être élevé, symbole d'un pays qui s'est affranchi du despotisme. Offert par la municipalité, l'étendard tricolore flotte au-dessus des têtes. Emue et empressée, « *la grande population* » comme l'écrit Charles Lourde attend avec impatience le commencement de la cérémonie. Soudain, le roulement du tambour fige les spectateurs. Un frisson parcourt l'assemblée qui observe un instant le silence, puis laisse bruyamment éclater sa ferveur, embrassant fraternellement ces hommes « *qui allaient mourir pour le salut de la patrie et la liberté de tous.* »

Le silence revient quand paraissent les membres du Club de la rue Thubaneau. Le cortège est conduit par le président Maillet Cadet qui tient d'une main le bonnet phrygien et qui, suivant le protocole, se dirige vers une table placée à côté de l'arbre de la liberté. Quoi de plus naturel que d'y monter pour être vu et entendu de tous? Juché sur cette estrade de fortune, il prononce son discours :

« *Citoyens soldats,*

« *Quel beau jour pour les Amis de la Constitution ! ils viennent, par ma bouche, vous exprimer leur sensibilité sur votre dévouement à la chose publique, et vous faire part de leurs vœux pour le succès de votre entreprise. Eh ! comment ne serions-nous point attendris de voir les citoyens quitter leurs femmes, leurs enfants, s'arracher enfin des bras de leurs familles pour voler au secours de la patrie en danger !*

« *Allez, braves citoyens, allez confondre votre courage avec celui du peuple parisien et de tout le reste de l'empire ! Allez faire pâlir le tyran sur un trône qu'il ne mérite plus!... Allez lui dire que le peuple souverain est là pour sanctionner les décrets qu'il a frappés de son monstrueux veto ! ... Dites-lui qu'il a comblé la mesure de ses perfidies ! Dites lui surtout qu'il a beau se coaliser avec ses frères rebelles et tous les despotes couronnés, que les Français libres ne les craignent point ; que, fiers de la conquête de leur liberté, ils sauront la soutenir et s'en rendre dignes; qu'ils apprendront même aux autres peuples à chérir cette divinité tutélaire !! ...*

« *Allez, frères et amis, soutenir le nom Marseillais, de ce peuple qui connut le premier la liberté qui 'est devenue le patrimoine des Français; vous offrirez l'image des trois cents Spartiates au passage des Thermopyles; vous défendrez ce drapeau tricolore confié à votre courage; vous le reporterez teint du sang de nos ennemis. Comptez, braves défenseurs, sur l'énergie des Amis de la Constitution; acceptez ce bonnet, signe vivant de la liberté que vous allez affermir.*

« *N'oubliez pas vos frères que vous quittez; pensez que vous serez toujours de sentiment au milieu d'eux. Jurons tous ensemble de vivre libres et de purger la terre des tyrans et des ennemis de l'égalité ! »*

Cette envolée lyrique, dont tous les mots ont été médités, reçoit l'approbation générale. Maillet Cadet descend de la table sous un tonnerre d'applaudissements, et remet à François Moisson le

bonnet phrygien avec un diplôme « *l'autorisant à se former en société partout où bon lui semblerait et à en établir partout où le bataillon passerait, afin de propager le patriotisme* ».

Le commandant salue le président, serre quelques mains, et donne à ses troupes le signal du départ. A ce moment, « *par une inspiration générale et soudaine* », le Chant de guerre est entonné, repris en chœur par la foule qui escorte les huit compagnies, de part et d'autre du Cours, direction Porte d'Aix. Les volontaires tirent deux canons, une caisse d'artillerie et trois chariots à bagages recouverts d'une bâche portant cette inscription mi ironique mi-sérieuse: « *Vivres et munitions qui ne coûtent rien aux Parisiens* ».

A mesure que s'éloigne le bataillon, on entend le couplet :

« *Amour sacré de la patrie,
« Conduis, soutiens leurs bras vengeurs !
« Liberté, liberté chérie ;
« Combat avec tes défenseurs ...*

L'impressionnant détachement sort de la ville, la foule reflue ... mais ces mots magiques résonnent encore :

« *Aux armes, citoyens,
« Formez vos bataillons ... »*

30 KM PAR JOUR

Quel Marseillais, en regagnant son domicile ce soir-là, ne se dit pas que ce que vont réaliser ces hommes est grand, très grand, de l'ordre de l'épopée. 800 kilomètres séparent les deux villes, et en temps normal une voiture met une semaine pour parcourir cette distance. Eux vont la faire à pied, par étape de 30 kilomètres en moyenne, marchant de nuit ou aux premières lueurs de l'aube pour éviter la grosse chaleur, entonnant en continu ce chant auquel ils vont donner leur nom.

D'une moyenne d'âge de 28 ans et demi, nous savons grâce à Georges Reynaud qui a établi la notice biographique de chacun de ces intrépides, que le plus jeune (le tambour Camas) a 14 ans et le plus âgé 55. D'extraction modeste, ils sont en majorité artisans et ouvriers salariés, mais on trouve aussi des marchands et des agriculteurs, quelques militaires et marins, bref des prolétaires membres de clubs ou de milices citoyennes. Si les Marseillais constituent le gros du bataillon, les autres sont représentatifs des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, d'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, du Var et même de Savoie.⁸⁴

Ce qui les habite c'est - disons le mot - une religion d'hommes libres, et, assurément, elle est terrible pour la royauté.

Ils vont d'ailleurs se révéler comme les protagonistes d'une foi.

S'il est vrai que toute révolution, pour passer dans les faits, a besoin d'une situation et d'un personnel révolutionnaires, alors nul mieux que ces hommes ne sont adaptés au contexte. La moitié a laissé femmes et enfants, mais ensemble ils témoignent d'une réalité: tout se coalise pour semer le désarroi dans le château de Capet.

Aix le 3 juillet, Orgon le 6, Avignon le 10, puis Sorgues. A Pont-Saint-Esprit, ils font la jonction avec ceux de Montpellier qui n'ont pas besoin qu'on leur distribue le texte du chant de Rouget: ils le connaissent déjà, et, s'ils unissent leurs voix à celles de leurs camarades, ils s'incorporent au « *bataillon des Marseillais* », terme générique englobant les 517 hommes, moins un puisque l'étape d'Avignon est marquée par l'hospitalisation de Claude Lagoutte, 37 ans, qui décèdera le 18 juillet. De ville en village, portés par l'ardeur qui fait oublier la fatigue, les Fédérés forcent l'admiration des populations qui les voient passer. Nul doute qu'ils sont alors informés des nouvelles en provenance de Paris, Paris qui est encore bien loin de ce département du Vaucluse qu'ils traversent. Le 11, on leur dit que l'Assemblée a déclaré la Patrie en danger.

Le 13, alors qu'ils ont successivement dépassé Orange, Momas, Pierrelate et Valence, ils apprennent que Pétion est rétabli dans ses fonctions de maire. A l'Assemblée, Vergniaud est monté à la tribune, affirmant que « *c'est au nom du Roi que les princes français ont tenté de soulever contre la Nation toutes les cours d'Europe* », propos accusateur ponctué d'une menace: « *Je lis dans la Constitution, chapitre II section L article 6 : Si le Roi se met à la tête d'une armée et en dirige les forces contre la Nation, ou s'il ne s'oppose pas, par un acte formel, à une telle entreprise qui s'exécuterait en son nom, il sera censé avoir abdiqué la royauté* ».

Pont de l'Isère ... La marche se poursuit, bien qu'elle tire sur les mollets et use les chaussures. Vienne est atteint le 14 juillet; on y participe naturellement à la Fête de la Fédération, mais pas question de lambiner. A peine s'y repose-t-on un peu, laps de temps nécessaire pour analyser les faits saillants de l'actualité nationale. Il faut bien savoir dans quel contexte on arrivera à Paris.

C'est encore Lafayette dont il est question, Lafayette qui n'a que trop attiré sur lui la foudre. Si l'on en croit Vergniaud, il aurait proposé au monarque de le conduire à Compiègne où des troupes assureraient sa protection, mais Louis XVI aurait refusé. Il va de soi que l'Assemblée ne demeure pas indifférente aux agissements de Lafayette. Pour parer à un éventuel coup de force, les troupes de lignes sont renvoyées de Paris et remplacées par des soldats et des gardes qui avaient pactisé lors de la prise de la Bastille. Le nom de Lafayette est partout conspué par les patriotes. A Marseille, son effigie a été pendue à une lanterne du Cours avec cette inscription qui en dit long sur l'exécration du personnage : « *C'est le sort des traîtres* ». ⁸⁵

Les intrigues de la Reine alimentent également les commentaires. Marie-Antoinette aurait suggéré à notre représentant à Vienne l'idée d'un manifeste dans lequel les souverains menaceraient les Jacobins. Une rumeur certes, mais « *l'Autrichienne* » est bien capable d'une telle manœuvre.

INCIDENT AUX CHAMPS-ELYSEES

Cependant, le 30 juillet au matin, les Marseillais font à Paris une entrée moins triomphale que prévu. Par un fâcheux contretemps, ils n'arrivent au faubourg Saint-Antoine qu'à midi, alors que Santerre avait dit que 40 000 gardes nationaux iraient les accueillir, dès 6 heures, à Charenton, puis qu'un défilé aurait lieu jusqu'aux Tuileries, par les quais. En fait, ils sont une poignée, mais à la Bastille les Marseillais sont acclamés par un millier de personnes dont la présence, au milieu des ruines de l'ancienne prison, est tout un symbole. Un observateur note l'arrivée « *tambour battant* », sur le site de la légendaire forteresse, de ces hommes « *aux figures martiales et basanées, marchant serrés les uns contre les autres* », le chef recouvert du bonnet rouge, « *leur drapeau déployé sur lequel étaient ces mots* :

« *Marseille, liberté ou la mort* ».

La fusion des éléments parisiens, bretons et provençaux s'opère sans problème.

Publié dans un quotidien le 28 juillet, le chant de Rouget de Lisle qu'interprètent les Marseillais est repris par la foule :

« *Aux armes, citoyens!*

« *Formez vos bataillons !*

« *Marchons ... Marchons ...* »

Toujours animés par une grande ferveur, les Fédérés sont reçus par Pétion à la mairie, puis vont passer la nuit dans la caserne de la Nouvelle France, avant d'être incorporés dans les bataillons de la garde nationale parisienne.

Le soir même, ils sont invités par les Jacobins à un banquet civique dans une guinguette des Champs-Élysées. « *On conduisit les Marseillais à côté d'un jardin où les grenadiers des Filles-Saint-Thomas célébraient une orgie*, écrit Barbaroux. *On ne les avait pas encore servi qu'ils se battaient déjà. Les grenadiers, dit-on, insultèrent quelques personnes spectatrices de leur fête, ou qui, peut-être désapprouvaient leurs chansons inciviques. A l'insulte ils joignirent les menaces et tirèrent l'épée, alors un cri se fit entendre: « A nous les Marseillais ! » Ceux-ci sautent par les*

fenêtres, franchissent les palissades, joignent les grenadiers et les mettent en déroute; un de ces derniers tire un coup de pistolet et tomba d'un coup de sabre ». Il s'agit d'André Bruneau, qui ne participera pas aux futurs combats. On relève des blessés pendant que les partisans du Roi vont se réfugier aux Tuileries.

L'incident est aussitôt exploité par la Cour qui fait croire à une « *action subversive* » des Marseillais et, désireuse de montrer qu'elle contrôle la situation, déploie ses gardes sur la place du Théâtre des Italiens. « *On répandait partout que les Marseillais avaient massacré les Parisiens; on provoquait à s'armer contre eux, et déjà de forts pelotons de gardes suisses parcouraient les boulevards. La cour, qui avait vu arriver avec effroi ces hommes du Midi, dont le patriotisme était aussi chaud que leur climat, en conçut un mauvais augure pour la réussite du complot qu'elle tramait depuis longtemps* », écrit Barbaroux cité par l'historien Charles Lourde.⁸⁷ Sans en exagérer ses conséquences, cette affaire traduit l'extrême nervosité des royalistes.

La période évoquée (5 mai 1789 - 21 janvier 1793) a vu naître la France moderne sur les débris de l'Ancien Régime.

Au plan du changement, l'œuvre de la Législative et de la Constituante est d'une importance telle que la Révolution - beaucoup d'historiens le disent - aurait pu s'achever dès le mois d'août 1789, huit mois après les premières émeutes. La fameuse nuit du 4 août avait en effet aboli toute une législation. Après la fuite à Varennes, Louis XVI, au prestige déjà écorné, avait perdu la confiance du peuple, et bien qu'il acceptât la Constitution du 3 septembre 1791 qui officialisait la souveraineté de la Nation, il n'était plus roi que de nom.

Au 10 août 1792, il n'était plus roi de France.

Tout aurait pu s'arrêter là. Mais les clubs, dans une fuite en avant incontrôlée et prônant une sorte de démocratie directe, allaient avec Robespierre bousculer les institutions et instaurer la Terreur.

Cependant les législateurs, à l'écoute des Français qui cherchaient à vivre dignement, s'efforçaient de leur donner de l'espoir. En Europe même, l'idée de bâtir une société fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité, ouvrait chez nos voisins de nouvelles perspectives.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ne s'adressait pas exclusivement au peuple français mais à toute l'humanité. Désormais, et c'est l'apport inestimable de 1789, partout dans le monde elle était « *la flamme qui éclairait les consciences* », conférant à la France un rôle de « *missionnaire de la civilisation* ».

D'une manière plus concrète, si la révolution sociale n'a pas été entièrement réalisée, la Révolution a créé de nouveaux rapports entre le pouvoir et le peuple. Elle a édifié les esprits, forgé une nouvelle façon de considérer la politique et le social. Son empreinte reste vivace. Elle a marqué une rupture avec le passé. De sujet, le Français est devenu citoyen.

La Révolution a en outre établi : l'unité de la France

- le droit de vote
- la création de 83 départements
- la laïcité de l'Etat-Civil
- le système métrique
- l'école publique à côté de l'école confessionnelle
- la centralisation à Paris des institutions et des administrations
- le concept de l'Etat protecteur
- la liberté de la presse.

La France d'aujourd'hui vit sur ces acquis.

Petite théâtre de Mme Gosse en 1780 :

En 1750, la bâtisse comportant la salle de billard est vendue à Jean Châteauneuf, tandis que le jeu de paume et son passage sont vendus au Sieur Aubert. Dix ans plus tard, la veuve Aubert, Catherine Agnel, **fait bâtir, dans l'alignement des bâtiments voisins, un immeuble sur la rue Thubaneau, qui masque la façade de la salle, dont l'entrée se fait désormais par un portail à fronton ouvrant sur un vestibule.**

Par héritage, Jean Agnel, neveu de Catherine, vend en 1772 à Etienne Barthélémy Gondre et Jean Crisostome Gentul, négociants, *«l'emplacement et édifice qui forme un jeu de paume avec toutes les bâtisses annexes qui sont du côté des billards, de bas en haut, corridor, vestibules, la porte de sortie et d'entrée dudit jeu».*

Il semble que, vers la fin des années 1780, **le petit théâtre**, dirigé par Madame Gosse, ait pris le pas sur l'activité sportive, à laquelle la salle était dédiée primitivement. Le nouveau jeu de paume, installé rue Châteauredon depuis 1770, en est peut-être la cause.

En 1788, un arrêt du Parlement de Provence, **interdisant toute nouvelle création de théâtre à Marseille**, provoque la fermeture de celui de la rue Thubaneau, probablement dès 1789.

Siège du Cercle patriotique en 1790

En 1790, l'ancien jeu de paume devient le siège du **«Cercle Patriotique»**, successivement **«Assemblée Patriotique»**, **«Assemblée des Amis de la Constitution»** et, suivant les événements, **«Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité»**. Lors des réunions, les femmes se tiennent dans l'ancienne galerie du jeu de paume, tandis que les hommes occupent le carreau.

De cette vocation de **club jacobin**, provient l'apposition de la plaque commémorative de l'entrée du n° 25 de la rue Thubaneau, rappelant que **«le Chant des Marseillais»** - future « Marseillaise » - de Rouget de Lisle, fut **chanté pour la première fois** dans cette rue, par les clubistes, dans la taverne du n° 11, à la suite du discours de **François Mireur** appelant à l'enrôlement d'un corps de fédérés volontaires pour rejoindre Paris et prononcé dans l'enceinte du club.

Salle de concert début XIXe

Au début du XIX s., Les sieurs Désaugiers et Jacquelin tiennent **un théâtre italien et français** à l'intérieur de l'ancien jeu de paume. D'après l'article de R. Bertrand et G. Reynaud, on aurait y aménagé au premier étage **une salle de spectacle ovale**, pouvant accueillir jusqu'à **500 personnes**. Cependant, la mention, par les auteurs, de ce réaménagement n'est pas justifiée par une source bibliographique, ou écrite et nous ne disposons pas de datation exacte pour cette évolution du plan de l'immeuble.

Le rez-de-chaussée aurait été dévolu à des espaces commerciaux d'entrepôts et débarras, le deuxième étage à un appartement, des galetas étant relégués au troisième et dernier étage.

Il semble que, durant les trente premières années du XIXs., le lieu se soit transformé en **salle de concert**. C'est du moins ce qu'évoque la vente de l'immeuble en 1812 par Calixte Ferry à Jean-Marie Trouchaud, négociant.

Il semblerait que c'est dans cette salle que fût joué pour la première fois l'*Epopée des 9 symphonies* de **Beethoven** et que joua **Franz Liszt**.

Puis l'ensemble est à nouveau vendu aux enchères, cette fois-ci en 1831.

C'est un miroitier, François Jumelin, qui en fait l'acquisition.

Etablissement de bains, 1834 - 1980

En 1834, un **incendie**, qui s'est déclaré un peu plus haut dans la rue, ravage l'immeuble, en particulier la toiture. La même année, le rez-de-chaussée de l'ancien jeu de paume connaît sa dernière vocation, en devenant **établissement de bains** et ce jusque dans les années 1980, après avoir été réaménagé à l'orientale dans **une version hammam** en 1965.

LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUEES RÉALISÉES AVANT LA CONSTRUCTION DU MÉMORIAL

Le jeu de paume de la rue Thubaneau a été partiellement détruit afin par l'installation du mémorial. Compte tenu de son intérêt patrimonial, le ministère de la Culture, en l'occurrence le Service Régional de l'Archéologie, a prescrit une fouille archéologique de sauvetage en amont des travaux. Elle fut réalisée par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) en 2008. D'une durée de deux mois, elle mit en œuvre sept archéologues et quatre spécialistes de l'Inrap ainsi qu'une entreprise extérieure pour le décroustage partiel des enduits des murs.

Elle comprend une étude du bâti ainsi qu'une recherche partielle en sous sol. Les problèmes de sécurité (effondrement, amiante) mais aussi d'accessibilité (extérieur du bâtiment) ont limité la portée de la fouille qui a cependant permis de comprendre l'essentiel.

Les pages qui suivent, réalisées par l'Inrap, synthétisent les résultats de ces travaux, retraçant l'histoire de cet édifice édifié en 1680 et qui, de salle de jeu, devint salle de spectacle, puis théâtre et enfin bains publics, sans oublier les événements dont il fut le siège sous la Révolution...

Quatrier Belsunce au temps du jeu de paume

La ville de Marseille subit, sous le règne de Louis XIV, l'une des modifications urbanistiques les plus importantes de son histoire. Le Roi Soleil, après avoir « conquis » la ville en 1660, décide la construction d'une nouvelle ligne de remparts dont les travaux, en 1680, coïncident avec la construction du jeu de paume de la rue Thubaneau.

Ils étendent la cité vers l'est, au-delà des remparts médiévaux, situés approximativement en bordure de l'actuel Cours Belsunce, mais aussi vers le sud, englobant la rive sud du port jusqu'alors pas ou peu exploitée par la navigation.

Le plan de cette ville nouvelle, fruit de multiples projets, se veut novateur (vastes îlots permettant un habitat plus ample, larges rues rectilignes), mais il compose également avec un réseau viaire préexistant qui desservait autrefois les faubourgs. Le Cours, véritable articulation entre la vieille et la nouvelle ville, reprend le « *grand Caire* » (grand côté), anciennes lices où se tenait le marché aux fruits et légumes.

Lors de sa construction, la salle du jeu de paume était en partie isolée au milieu des jardins nouvellement *intra-muros*. Les terrains mettront très longtemps à se lotir en raison de la récession démographique sensible au début du XVIIIe siècle.

LE JEU DE PAUME DE LA RUE THUBANNEAU D'APRES LES ARCHIVES

Le 20 septembre 1680 est établi un *prix fait* (devis) qui concerne l'édification d'un jeu de paume rue Thubaneau pour Charles de Castellane, seigneur d'Auzet et de Gréasque, par les entrepreneurs Pierre Puget et Jean Boniffay. La moitié du coût de la construction est supportée par les futurs gérants de l'établissement, les maîtres paumiers Jean Flury, de Marseille, et Pierre Barcillon, de Toulon.

Lors de la revente de la salle en 1750 a été établi un *rapport de future cautelle* (expertise) qui complète la description de l'édifice.

Le bâtiment doit être « *de la fasson, quallité, largeur, longueur et autheur qu'il leur sera ordonné, tant par led. S. de Castellane que par Jean Flury, m^e paulmier* ». L'acte d'arrentement précise que « *led. Jeu sera de quinze cannes six pans longueur et cinq cannes trois pan largeur, le tout par dedans hoœuvre, y mettant la taille nécessaire et conforme au jeu de paume de la ville d'Aix, avec les estages aussy (...) et avec toutes les dépendances requises à un jeu de paume, noircy, garny de fillets, toilles, cordes et assortis entièrement, propre et en état d'y jouer* ».

Mises à part les dimensions, les détails de l'architecture ne sont pas donnés car il s'agit de copier la salle du jeu de paume d'Aix. La fouille archéologique, complétée par l'étude des textes, a permis d'en avoir une idée précise.

LE JEU DE PAUME EN FRANCE ET SES REGLES :

Au Moyen Âge, la paume, c'est-à-dire un jeu qui se joue avec la main, est jouée dans la rue où les auvents des boutiques servent de surface de rebond pour le service. Par la suite, le jeu se pratique sur des terrains à l'extérieur, la longue paume, puis en salle à partir du XVe siècle, la courte paume. La balle (ou esteuf) est d'abord frappée à main nue, puis avec un vecteur de frappe, un gant puis une raquette.

Avec l'expansion de la pratique du jeu, la morphologie des salles est rapidement normalisée. Elle est rectangulaire, pourvue de deux ou trois galeries, dont le toit sert au rebond de la balle, et d'un mur qui en est dépourvu appelé « grand mur » ou « mur de bricole », parfois muni d'une saillie nommée « tambour ».

Le jeu se joue à deux équipes de un à quatre joueurs. Le côté du dedans est celui du serveur, où se trouve le tambour, s'il existe ; le côté à devers, par delà le filet, est celui du receveur. Le service de mise en jeu, pour être valable, doit rebondir une première fois sur l'auvent de la galerie puis une seconde fois dans la partie adverse. Un seul rebond de chaque côté du filet est autorisé par contre les rebonds contre les parties hautes peuvent être nombreux. Si la balle rebondit une deuxième fois au sol, l'endroit de l'impact est repéré grâce au marquage au sol ; cela s'appelle une chasse. Au bout de deux chasses, les joueurs changent de côté (origine de l'expression « qui va à la chasse perd sa place » - nombre d'expressions encore couramment usitées de nos jours proviennent du jeu de paume : « épater la galerie », « rester sur le carreau », « enfant de la balle »)

Lorsque l'engouement pour le jeu de paume retombe, les maîtres paumiers, qui ont une réelle maîtrise de leur art, jouent pour le public qui préfère alors regarder plutôt que pratiquer. Puis, avec le déclin du jeu, ils louent leurs salles afin de gagner un peu d'argent, particulièrement à des troupes pour des représentations de théâtre, comme celles de Molière ou Corneille.

Pasted Graphic 5.pdf |

LA SALLE

La salle est rectangulaire et mesure 10,90 m par 31,80 m hors œuvre. Les murs se caractérisent par un appareil irrégulier de moellons et blocs bruts liés par un mortier à base de sable marin (friable car insuffisamment rincé). Elle est conservée sur toute sa hauteur, soit 10,20 m, à l'extrémité nord, ainsi que la charpente, probablement d'origine.

LA SALLE (suite)

Les murs pignons, peu observés, semblent dépourvus d'ouverture. Les murs gouttereaux se

composent d'un mur interne de 0,70 m de largeur, dont nous pouvons estimer la hauteur à 6 m, et d'un mur externe de 0,50 m de large fait d'arcatures aveugles sur la même hauteur et réduit à des piliers au-dessus, pour une hauteur totale de 10,20 m. L'espace situé entre les piliers, large de 2,25 m pour 4,50 m de haut, correspond aux fenêtres ; le rapport de 1750 indique qu'elles étaient au nombre de 13 et dotées de « grillage » et « cordage devant avec quatre barres de bois a travers ». L'arase du mur interne coïncide avec l'appui des fenêtres et forme une plateforme de 70 cm de large ; elle correspond certainement à la « gallerie qui sera soubz les files de fenestres » mentionnée par le prix fait.

À l'intérieur, la salle présente un certain nombre d'aménagements spécifiques au jeu de paume. Le mur oriental se distingue des autres. Sur une hauteur de 2,60 m, il est parementé de blocs taillés en Calcaire de la Couronne (tout comme les murs du Fort Saint Nicolas édifié la même année) ; il s'agit du « mur de bricole », les blocs taillés formant une surface homogène qui ne se dégrade pas et contre laquelle la balle peut rebondir correctement. Vers le nord, il présente un décrochement biais de 0,70 m de longueur qui réduit la largeur de la salle de 0,50 m ; il s'agit du « tambour », très dégradé par des creusements ultérieurs.

Les autres murs ne sont pas en pierre de taille car, nous le savons, ils servent d'appui aux « galeries », longs couloirs utilisés à la fois par le public mais aussi pour le jeu, leur toit en pente permettant le rebond de la balle. La fondation du mur de la galerie ouest a été retrouvée en sondage. Par contre, un sondage étant impossible, nous n'avons pas trouvé de trace de la galerie nord. Une interruption du parement de taille du mur de bricole atteste de son existence, confirmée par les textes.

Ceux-ci ne mentionnent pas de galerie au sud, mais nous pensons qu'elle existait parce que le mur de bricole est affecté d'un changement d'appareil similaire, là où est percée une porte. Largement ouvertes sur la salle, ces galeries, larges de 1,50 m accueillent les spectateurs.

Le prix fait de 1680 précise qu'il faut de la « taille rouge dure de la Couronne pour le pavé ». Le revêtement de sol d'origine a été entièrement récupéré par les réfections dont fait l'objet la salle par la suite. Seule une dalle, déplacée et retrouvée en sondage, pourrait, sous toute réserve, lui correspondre

Le revêtement mural intérieur a également disparu, ne subsistent que quelques traces noires sur les blocs taillés du mur oriental.

Il doit s'agir du « noircy » évoqué dans l'acte d'arrentement de 1680. Ce revêtement, qu'il faut renouveler plusieurs fois par an, permet de mieux distinguer la balle de couleur claire.

Il reste des lambeaux du revêtement extérieur ; il se compose d'un enduit dont la matrice est identique à celle du mortier utilisé pour la construction des murs, à base de sable marin.

La mauvaise qualité de cette matière explique certainement qu'elle a été enlevée avant la pose d'un nouveau revêtement lors de la transformation de la salle en théâtre.

Des annexes sont mentionnées dans le rapport de 1750 : une cuisine, un vestibule, un salon et un billard.

Ce dernier correspond plus probablement au lieu où l'on tend les raquettes plutôt que du jeu que nous connaissons.

À la Révolution française, la salle du jeu de paume, dont la fonction avait déjà été détournée lorsque des compagnies de théâtre avaient profité des locaux, accueille le club des jacobins de Marseille. Les événements ont laissé leur empreinte sous la forme de trois niches creusées dans le mur de bricole. Placées à 1,50 m du sol, larges de 50 cm pour 75 cm de haut, ces excavations brutes de taille ont probablement accueilli les bustes de Brutus, Voltaire et Rousseau mentionnés

dans l'inventaire du Club, dressé en 1793.

LA TRANSFORMATION DU JEU DE PAUME EN THÉÂTRE

Au tournant du XIX^e siècle, le jeu de paume est transformé en théâtre ; un état des lieux, dressé en 1810, décrit partiellement la salle de spectacle. Après le vestibule d'entrée, un corridor accède à un « *second corridor qui se prolonge jusqu'à l'extrémité nord du local* » ; nous reconnaissons la galerie ouest du jeu de paume. Après un court escalier, il aboutit au « *fond du théâtre* », sur le milieu duquel « *côté midi se trouve la salle du concert (...) de forme ronde établie en plancher* ». La subdivision en deux est visible sur le plan du théâtre dressé par Demarest à la même époque ; au nord, une vaste salle quadrangulaire, au sud, quelques gradins puis une salle hémicyclique. Le problème est que ce plan ne correspond pas à la réalité de terrain ; la salle est de forme ovale, les murs semi-circulaires qui la bordent à chaque extrémité étant de factures identiques et donc contemporains. Il est probable qu'une reconstruction ait eu lieu, pour laquelle nous ne possédons pas de texte. Quoiqu'il en soit, le théâtre a eu une courte existence puisqu'un incendie, en 1834, met sa toiture partiellement à bas et un terme à son activité.

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS - 1834 à 1965

Profitant de la destruction partielle du toit par l'incendie, un établissement de bain s'installe au rez-de-chaussée alors que l'immeuble qui borde la rue Thubaneau empiète sur la salle de jeu et se perce de fenêtres du côté de ce nouvel espace ouvert.

Le plan des bains reprend celui du théâtre, les cabines, disposées sur le pourtour, étant desservies par une cour intérieure à ciel ouvert dotée de bassins.

Un premier état, très dégradé, ennoyé sous des sols de tomettes rouges et noires et caractérisé par des plaques de marbre, montre le caractère fastueux de l'établissement initial. L'ancien salon est transformé en bassin en adossant sur toute sa périphérie de puissants murs en pisé banché. Nous avons là un des exemples les plus récents d'utilisation de cette technique très ancienne.

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS - 1965 à 1980

Bains orientaux

L'établissement subit une première transformation avant de devenir, en 1965, le hammam, abandonné mais encore présent au début de l'opération archéologique.

CONCLUSION

Lorsqu'on découvre l'engouement suscité par le jeu de paume durant l'époque moderne, véritable « *sport national* » au même titre que le football de nos jours, on ne peut qu'être étonné devant le peu de traces qu'il nous laisse. En dehors de son descendant, le tennis et de quelques expressions françaises, son nom évoque généralement les événements qui eurent lieu dans ces vastes salles, en particulier durant la Révolution.

Mais, alors que la plupart des villes en possédaient plusieurs, il n'en reste plus de nos jours qu'une petite dizaine qui soit à peu près conservée, dont les plus prestigieux sont ceux du Louvre et de Fontainebleau.

Contre toute attente, la salle de la rue Thubaneau, fait unique, était conservée en élévation jusqu'à la charpente. Mieux encore, une fois débarrassé des enduits et structures qui le masquaient, le « *mur de bricole* » dévoila un moyen appareil de taille qui émut les aménageurs

au point de les décider à le conserver pour l'intégrer au projet d'espace muséographique.
Le bâtiment du jeu de paume de la rue Thubaneau anticipe sur le modèle défini par François Garsault en 1776. Inspiré par celui d'Aix-en-Provence (non conservé), identique à celui de Toulon (détruit en 1821), il reste le dernier témoin de la version « *provençale* » de ces salles de jeu.